

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 16 octobre 2014

Monsieur Robert Rathier

Courriel : robertrathier.rr@gmail.com

Objet : Votre correspondance au ministre de la Santé et des Services sociaux
Numéro de référence : 14 MS 02823

Monsieur,

Nous donnons suite au courriel que vous acheminez, le 20 juin dernier, au ministre de la Santé et des Services sociaux, D^r Gaëtan Barrette, concernant l'hébergement de votre fils.

Sachez que nous avons lu votre courriel avec attention et que nous sommes sensibles à votre situation.

L'Agence suit la situation de votre fils depuis plusieurs mois déjà et a travaillé avec les établissements concernés afin de trouver une solution permanente, à la satisfaction de tous, au cours de la dernière année.

Il a déjà été question avec vous du projet du CSSS Champlain-Charles-Le Moyne de regrouper la clientèle jeunes adultes présentant des déficiences multiples hébergée en centre d'hébergement. Nous pouvons aujourd'hui vous informer que l'unité est présentement en construction et qu'elle devrait être en mesure d'accueillir ses premiers résidents, dont votre fils, vers décembre 2014 ou janvier 2015. Le CSSS effectuera avec vous le suivi nécessaire.

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice de l'organisation des services et des opérations réseau,


Sylvie Lafrance

Voici le dernier courriel que j'ai reçu de Bernard Tessier attaché du ministre Barrette

2/4

Envoyé depuis ma tablette Samsung

----- Message d'origine -----

De : bernard.tessier@msss.gouv.qc.ca

Date : 01/30/2015 14:50 (GMT-05:00)

À : "RobertRathier.rr@gmail.com" <robertrathier.rr@gmail.com>

Objet : RE pavillon et agression

Bonjour M. Rathier,

J'ai pris information auprès des autorités du ministère où j'avais dirigé votre dossier. On m'a informé qu'ils leur manquait quelques informations. Cela ne devrait pas tarder avant que vous ayez une réponse de notre ministère.

Bonne fin de semaine.

Bernard Tessier
Attaché politique
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec)
G1S 2M1

Téléphone 418-266-7171

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par

Envoyé depuis ma tablette Samsung

----- Message d'origine -----

De : bernard.tessier@msss.gouv.qc.ca

Date : 09/04/2015 16:01 (GMT-05:00)

À : robertrathier.rr@gmail.com

Objet :

Monsieur Rathier,

Je suis désolé que le dossier de votre fils en soit encore au même point.

J'ai demandé au bureau du Sous-ministre adjoint de vérifier où en est le dossier de votre fils et, avec les instances de votre région, trouver une solution afin que votre fils ait une qualité de vie adéquate.

Bonne journée.

Bernard Tessier
Attaché politique
Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec)
G1S 2M1

Téléphone 418-266-7171

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 23 novembre 2015

Monsieur Robert Rathier
robertrathier.rr@gmail.com

Monsieur,

La présente fait suite au courriel que vous avez transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, le 4 septembre dernier, au sujet de la situation de votre fils Charles-Olivier.

Nous convenons parfaitement que le milieu d'hébergement actuel de votre fils, bien que les services qui y sont dispensés soient de qualité, n'est pas adapté à sa réalité.

Nous avons eu plusieurs échanges avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre et nous vous confirmons qu'il travaille activement à identifier une solution qui permettra à Charles-Olivier de retrouver un chez-soi qui réponde davantage à ses besoins.

Soyez assuré que nous demeurons en relation constante avec l'établissement afin de suivre l'évolution de la situation et son dénouement dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

